

Compte-Rendu : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : Mercredi 06 Février 2013 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal, Maire.

Présents : Mesdames FRUALDO A. PIATTI G. CAGNAT M. QUIVIGER G.
Messieurs HUGOT D. MONNAUX H. GOUSSARD D. CAUSSARD J.P.
JOVIGNOT P. MATHIEU C. TISSIER A. THOUVEREY P.

Absent : M. RAVON H. (pouvoir M. GOUSSARD D.)

Secrétaire de séance : M. MONNAUX Henri

ENQUETE PUBLIQUE POUR LE DECLASSEMENT D'UN CHEMIN COMMUNAL

Par 12 voix pour et 2 abstentions, il a été décidé de lancer l'enquête publique, nécessaire au déclassement d'une partie d'un chemin communal, sis au Hameau de la Mouillère et le reclassement sur une propriété privée.

En effet, ce déclassement peut permettre de sécuriser l'exploitation concernée.

Les frais divers seront à la charge du demandeur (géomètre, architecte, commissaire enquêteur, annonces et autres). Monsieur GENREAU est désigné Commissaire Enquêteur.

NOUVEAU CONTRAT POUR LA GERANCE DU CAMPING MUNICIPAL POUR 2013

Il est décidé de renouveler pour 3 ans, le contrat avec Monsieur Nicolas VAN NIEUWENHUIZE pour la gérance du camping municipal à compter de la saison 2013. Cette gérance sera indemnisée à hauteur de 1.800 € mensuels et pour une durée annuelle de 6 mois. Il est donné connaissance du prix obtenu, lors du classement des Campings fleuris par le Jury Départemental, pour la saison 2012.

NOUVEL AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE POUR 2013 ou 2014

Après étude du compte-rendu fait de la rencontre en Mairie, avec M.NIERMOND de l'Académie et de la réunion récente organisée à Auxerre, il est décidé de poursuivre l'étude de mise en place de cette nouvelle organisation pour 2013 ou 2014.

Il est bien précisé que la décision finale sera prise au sein du SIVOS de Ligny-Méré et Varennes.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Afin de continuer l'aménagement de la nouvelle bibliothèque municipale, il y a lieu de prévoir un complément de mobilier et l'informatisation du service.

Il est décidé de compléter l'achat de mobilier auprès de la S.A. ERGOS pour un montant de : 1.040.00 € HT et l'informatisation du site auprès de la S.A. P.M.B. pour un montant de : 3.276.00 € HT. (matériel et formation pour les bénévoles). Demander les différentes subventions, auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Etat.

D'autre part, les membres bénévoles devant gérer l'exploitation de cet organisme ont été désignés.

Membre élu : Madame Ginette QUIVIGER

Membres extérieurs : Mesdames SCAPOL Jacqueline, LEVESQUE Francine, MONNAUX Christine, JACOB Anne.

NOUVELLES CONVENTIONS AVEC LA D.D.T. pour L'ATESAT et I.D.E.A.pour l'Assistance technique dans le domaine de l'Eau et l'Assainissement

Il est donné un avis favorable aux signatures de nouvelles conventions :

- D.D.T. pour l'ATESAT (aide technique pour la voirie).
- I.D.E.A. pour l'assistance technique dans le domaine de l'eau et l'assainissement.

NOUVEAU CONTRAT AVEC LA COVED (entretien du réseau assainissement public et eaux pluviales)

- Suite à l'extension du réseau d'assainissement sur le bourg et hameau de Lordonnois, il est donné pouvoir au Maire, de signer le nouveau contrat.
- Les nouveaux tarifs relatifs à la réalisation des diagnostics d'assainissement collectif et non collectif et applicables au 1^{er} février 2013 sont acceptés :

Diagnostic sur installation existante : 148.00 € HT.

Diagnostic sur projet de création : 585.00 € HT.

RETENIR LE BUREAU D'ETUDES POUR LES MODIFICATIONS DU PLU

L'interprétation de certains articles et leur application étant difficiles, il est décidé de modifier le P.L.U. Cette étude sera confiée au Bureau d'Etudes PERSPECTIVES qui a déjà effectuée la mise en place de ce document d'urbanisme, pour un montant d'honoraires de 4.250.00 € HT.

BALAYAGE DES RUES

Après étude de plusieurs offres, il est décidé de reconduire cette prestation de service, auprès de la Mairie de Chablis, pour un tarif de 90 € de l'heure, par 12 voix pour et 2 abstentions.

TRAVAUX A PREVOIR EN 2013

➤ Rénovation de la Mairie (toiture, ravalement, menuiseries et toilettes).

Un appel d'offres sera prochainement lancé.

➤ Travaux de sécurisation de l'abri aux vestiaires du foot. Il est donné un accord pour la réalisation de ces travaux, par l'Entreprise Patrick MARSHALL pour un montant de : 2.060.00 € HT, par 12 voix pour et 2 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ La pose d'une plaque commémorative pour la Rue des Juifs, demandée par l'Union des Juifs de France et de leurs Amis est refusée par 13 voix et 1 abstention.

➤ Il est décidé de retenir Monsieur Eric LAURE pour animer la soirée du 13 Juillet 2013, pour un montant de 300.00 €.

➤ Il est décidé d'adhérer à l'OFFICE DU TOURISME d'AUXERRE pour faire connaître notre camping municipal. Forfait de 196 € pour la 1^{ère} année et 154 € pour les années à venir.

➤ Suite à l'acceptation de céder une petite partie de terrain communal à des administrés pour l'agrandissement de leur espace vert et à une nouvelle demande de modification des termes, il a été décidé de maintenir la 1^{ère} position prise, sur la surface retenue.

➤ Le conseil municipal accepte la demande d'une troupe théâtrale, de mettre à disposition gratuite, la salle des fêtes de Ligny pour une prochaine représentation.

➤ Il est décidé d'étudier la modification de la commande du chauffage de la salle des fêtes de Ligny.

➤ Il est décidé de créer un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe permettant l'avancement de grade d'un employé communal.

➤ La Municipalité informe les administrés de la venue prochaine de nos Amis de Riol les 31 Août et 1^{er} Septembre 2013.

Les membres présents,

Le Maire, Madame ROYER Chantal